



novembre 2025

Éditorial



Le projet de budget Lecornu s'attaque frontalement et brutalement aux retraité.e.s, notamment par le gel des pensions en 2026 et leur sous-indexation jusqu'en 2030, par la suppression de l'abattement de 10% remplacé par un forfait de 2000 euros.

Par le doublement des franchises médicales, le reste à charge sur les médicaments, les consultations, les actes médicaux, les transports sanitaires va augmenter et impacter les personnes âgées qui ont le plus besoin de se soigner. L'affection de longue durée (ALD) est, elle même remise en cause.

Les coupes sombres dans les effectifs affectera l'accès aux hôpitaux et à l'ensemble des services publics dont les retraités sont usagers. Sans compter les dégâts de l'année blanche qui touchera gravement les pensionnés.

Aujourd'hui, les retraités auxquels se joindront les actifs doivent riposter pour se faire entendre

**Le 6 novembre 2025 contre les attaques sur
le pouvoir d'achat des retraité.e.s
Manifestation 10h Jean Jaurès Toulouse**

Souvenir de luttés

Les grèves de 1995 du 24 novembre au 15 décembre en France contre le plan Juppé et sous le gouvernement Chirac ont été aussi importantes que celles de mai 1968.

Le seul mouvement comparable ensuite sera le mouvement contre le projet de réforme des retraites de 2023.

La CFDT ainsi qu'une partie du parti socialiste soutiennent le plan. Nous avons tenu grâce à de nombreuses et diverses actions avec de nombreux secteurs et surtout grâce à un esprit collectif.

Le 15 décembre le gouvernement retire sa réforme sur les retraites, la fonction publique et les régimes spéciaux mais instaure la contribution pour le remboursement de la dette sociale CRDS.

« Ce fut un mouvement d'ensemble, unitaire et porteur d'un projet de société égalitaire et solidaire »

MGEFI

Protection Sociale Complémentaire Où va-t-t-on ?

C'est le titre de notre tract pour interpeller la MGEFI et nos collègues à l'occasion de la réunion organisée par la mutuelle le 16 octobre 2025 à l'attention des retraités DGFIP du département. 300 participants, un orateur habile et courtois (on se tutoie) en la personne du Vice Président de la MGEFI et une reconnaissance de la justesse de nos préoccupations et questions. Bref, le tract a été bien perçu, le représentant de la MGEFI s'en servant de trame pour son intervention.

Infos données : 52% retraités à la DGFIP ; pour contacter la MGEFI aller dans votre espace personnel puis remplir fiche contact ; 185 millions de fonds propres sont conservés par la MGEFI pour protéger les retraité.e.s ; de nouveaux adhérents (territoriaux) sont recherchés suite à l'hémorragie du départ des actifs ; les effectifs MGEFI (200 collaborateurs) seraient sauvés d'un plan social, repris en partie par la MATMUT avec la création en contrepartie d'une mutuelle tripartite dont la MGEFI en 2027 ; la possibilité de changer d'option Prémuo existe avec un délai de carence de 6 mois, ramené à 3 si la perte d'autonomie est lié à un imprévu comme un accident ; la cotisation est toujours précomptée, pas de démarches à effectuer pour opter pour la MGEFI.

Malgré l'intérêt des collègues, leurs questions pertinentes, l'esprit convivial de la réunion, les préoccupations et objections n'ont pas été levées :

- les ressources de la MGEFI sont compromises par la perte des cotisations des actifs et du choix d'ALAN
- aucune garantie n'a été donnée sur l'envol des cotisations des retraités, d'ailleurs le gouvernement envisage de taxer les complémentaires santé
- les décisions sont négociées à l'échelon central comme la rente dépendance totale avec placement en établissement qui passe de 541,90 euros par mois à 400 euros
- les assemblées générales des mutualistes sont remplacées par des réunions départementales d'adhérents

Aucune place n'est faite aux adhérents pour discuter et décider ensemble des orientations stratégiques de notre mutuelle. Pour autant, nous ne lâcherons pas ce combat

3000 milliards notre dette ?

Exact et faux : la Banque Centrale Européenne a pris en charge une part des dettes des pays européens, pour la France 20%.

Nous contacter :

Par mail : retraites.dgfip31@gmail.com Par téléphone (au besoin laisser un message): Brigitte 06 83 42 73 83 - Hélène 06 66 77 06 20

Une dette de 113% de notre PIB, mathématiquement vrai, économiquement faux. L'État a la capacité de réemprunter pour rembourser les emprunts qui arrivent à échéance, ce qui fait que seuls les intérêts pèsent sur le budget. En 2024, ces intérêts représentaient 2,1 % du PIB, c'est à dire moins que la moyenne des 40 dernières années (2,4 % du PIB) et même moins que d'autres pays (2,4 % en Espagne, 2,9 % au Royaume-Uni, 3,9 % en Italie et 4,7 % aux États-Unis par exemple). Elle ne dépasse pas 4 % des dépenses publiques.

La France en difficulté sur les marchés financiers : faux. Le 4 septembre la France a levé 7,3 milliards d'€ à 10ans et 1,8 milliards d'€ à 30 ans : la demande a été le double des besoins ! Les milieux financiers internationaux ont confiance en notre économie.

Si ce n'est pas la dette, qu'est-ce qui plombe les finances publiques ? Selon la commission d'enquête du Sénat : 271 milliards de cadeaux fiscaux aux entreprises sans contrepartie, 275 selon l'étude des journalistes Aron et Michel-Aguirre(*): 1/3 d'exonération de cotisations, 1/3 de niches fiscales, 1/3 de subventions. Ce montant représente deux fois et demi le budget de l'Éducation nationale, cinq fois celui de la transition écologique, huit fois celui de l'enseignement supérieur et de la recherche...

Alors nous enfumeraient-ils ?

(*) *Le Grand Détournement de Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre chez Allary Editions (journalistes au Nouvel Obs). Ce livre enquête analyse la « politique de l'offre » qui constitue un « hold-up » au profit des plus riches et des entreprise*

Les retraité.e.s et l'abattement de 10% explication

Depuis plusieurs mois, la question de la suppression de l'abattement de 10% concernant l'impôt sur le revenu des retraités est abordée par les médias de façon parfaitement malhonnête. Les journalistes qui bénéficient eux-mêmes d'un abattement forfaitaire très discutable ne cessent d'ironiser sur un abattement qu'ils jugent absurde. Cette mesure qui date de 1978 ne correspond pas du tout à un abattement pour frais professionnels.

En réalité, elle a été prise pour deux raisons :

- **Limitier les conséquences de la faiblesse du taux de remplacement pour les retraités.**

En 2025, ce problème est encore plus grave qu'en 1978 compte tenu des différentes réformes des retraites (recul de l'âge de départ, augmentation du nombre d'annuités)

- **Prendre en compte l'absence de fraude à l'impôt sur le revenu concernant les salariés et les retraités.**

A l'époque, le gouvernement BARRE a fait preuve d'une lucidité inhabituelle en n'oubliant pas que contrairement aux salariés et aux retraités, les artisans et les professions libérales (entre autres) ne déclarent pas toujours l'intégralité de leurs revenus.

Aujourd'hui, le pouvoir souhaite supprimer l'abattement en question et veut également imposer une désindexation des retraites ... jusqu'en 2030.

Ces deux propositions actuellement inscrites dans le projet de budget 2026 constitueraient une attaque en règle sans précédent contre le pouvoir d'achat des retraités ; leur retrait est une nécessité absolue.

Nous devons exiger des parlementaires le maintien de l'abattement de 10 % et la poursuite de l'indexation des retraites sur l'inflation.

Livres, films, conseillés

« Les morts et les vivants, vingt ans plus tard » de Gérard Mordillat chez Calmann Levy

Vous aviez aimé « Les vivants et les morts » de Gérard Mordillat, vous aimerez « Les vivants et les morts, vingt ans plus tard », sorti en janvier 2025.

Dans cette chronique sociale, retrouvez Dallas, Rudi et les autres personnages du premier roman sur fond de désindustrialisation et de travail précaire.

La disparition de leur fille et le décès de son père amènent le retour de Dallas à Raussel, petite ville de l'est de la France où la mairie a été conquise par le RN et l'usine fermée a été remplacée par un entrepôt logistique. Des nouveaux personnages, des trahisons, des rebondissements...

Plus combative que jamais, Dallas va-t-elle réussir à retrouver ceux qu'elle aime?

Un simple accident de Jafar Panahi, palme d'or 2025.

Ce cinéaste iranien a réussi à faire un film plein d'humilité, malgré les procès, l'emprisonnement, l'interdiction de tourner dont il est l'objet depuis des dizaines d'années.

A voir et soutenir pour son courage.

Le bon mot a sa place

	A	B	C	D	E	F
1						
2						
3						
4						
5						
6						

Horizontal

1. Occupant controversé de l'Elysée
2. Précède la solution
3. Rivière à ses débuts
4. Atome. Abréviation sur enveloppe
5. Composé chimique
6. Symbole du sélénium. Décorations fastueuses (de la République)

Vertical

- A → Ensemble de communications critiquable
B → Durée de révolution. Exclamation à la corrida
C → Occupant de Matignon sans article
D → Parti d'extrême droite. Drame japonais
E → Couleur terreuse
F → Modernes

Solutions mots croisés du dernier Lien :

Horizontal : Alan, Bo, Bug, Ote, RF, Mugi, Irisé, Rasera

Vertical : Abolir, Lot, Râ, Emis, NB, Usé, Urger, MGEFI

